

Préface

Par Anand Sharma,
ministre du Commerce et de l'Industrie,
gouvernement indien

La perception de l'Inde dans le monde, de sa puissance économique et de son potentiel en termes de croissance et de taille de marché, a évolué ces dernières années. L'Inde fait désormais partie des 12 pays qui affichent un produit intérieur brut (PIB) supérieur à mille milliards de dollars et connaissent la croissance la plus rapide du monde.

Il s'agit là d'une évolution importante, non seulement pour l'Inde, mais aussi, peut-être, pour une grande partie du monde en développement. Il y a encore dix ans, on pensait que nos processus démocratiques et le rythme de nos réformes économiques allaient de pair avec une croissance lente. Toutefois, en affichant une croissance comprise entre 8.5 % et 10 % ces dernières années, l'Inde a montré clairement qu'il est possible d'appliquer des modèles économiques nationaux singuliers dans le contexte de la mondialisation. J'aime à penser que le modèle de développement économique indien commence à acquérir du crédit dans le monde et pourrait se révéler l'une des plus grandes idées du nouveau millénaire. En réalité, il n'est pas exagéré d'affirmer que l'Inde pourrait inspirer non seulement d'autres pays en développement, mais aussi des pays développés, comme ceux regroupés au sein de l'OCDE.

Nous avons assisté à un changement radical de la perception de l'Inde dans le monde. Notre pays est dans la ligne de mire de tous les radars internationaux, qu'ils surveillent la scène politique mondiale, l'économie, l'avenir des entreprises ou l'équilibre environnemental. Nous savons que le monde observe les moindres initiatives prises par le pays. L'Inde a réalisé des avancées impressionnantes sur la voie de l'instauration d'un environnement qui favorise l'investissement, national comme étranger, tout en permettant aux entreprises indiennes d'investir plus facilement à l'étranger. Aujourd'hui, le monde commence à tenir compte du fait que les mesures que nous avons prises dans un contexte démocratique ont libéré des énergies et induit un volontarisme dans l'ensemble du secteur privé, dans l'administration centrale et au sein des autorités des États, ainsi que dans la société civile. L'économie indienne s'est beaucoup intégrée à l'économie mondiale mais a conservé sa dynamique propre, ce qui a permis au

pays de se redresser après la crise mondiale qui a frappé de plein fouet les grandes puissances économiques mondiales.

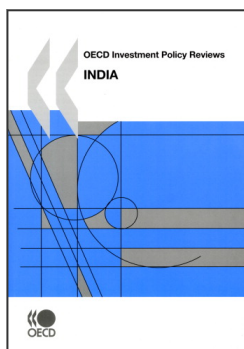
À l'heure de la mondialisation, comme d'autres pays, la société indienne est en transition; toutefois, ces règles transitoires sont déjà très institutionnalisées, et il est possible de tabler, sans risque de se tromper, sur une stabilité politique à long terme. Aujourd'hui, les États indiens, dirigés par des partis politiques différents, sont tous très favorables à l'investissement privé. C'est ce qui a permis au secteur manufacturier d'acquérir une compétitivité internationale. C'est également ce qui a permis au secteur des services de découvrir l'arbitrage en matière de prix ainsi que de nouveaux marchés de croissance dans de petites villes indiennes. Au cours de la première décennie du millénaire, le dynamisme des entreprises a donné naissance à une nouvelle donne économique en Inde; je suis convaincu qu'au cours de la décennie à venir, ce même dynamisme entraînera l'avènement d'une nouvelle donne socioéconomique.

À mesure qu'une économie reposant sur des fondations larges se met en place sur l'ensemble du territoire indien, le pays se dote de forces intérieures suffisantes pour réaliser ses ambitions, qui sont de devenir une nation développée et un acteur incontournable sur la scène mondiale. Les réformes mises en œuvre par les pouvoirs publics ont, à l'évidence, un impact positif. L'effet le plus net est la forte progression de l'investissement direct de l'étranger sous forme de prises de participation. Les réformes des politiques publiques et la simplification des procédures ont entraîné une augmentation exceptionnelle des flux d'IDE entrants sous forme de prises de participation, les faisant passer de 2.2 milliards USD en 2003/2004 à 27.3 milliards USD en 2008/2009; en d'autres termes, ces flux ont été multipliés par treize ces cinq dernières années. Dans ce contexte, il est apparu souhaitable de soumettre nos politiques à un examen réalisé par une organisation internationale telle que l'OCDE, qui rassemble les pays développés du monde entier, parce qu'un tel examen permettra que le monde prenne conscience des progrès réalisés par l'Inde en matière d'amélioration de l'environnement de l'investissement et facilitera les futurs projets de réforme dans le domaine de l'investissement. L'équipe du Comité de l'investissement de l'OCDE a coopéré avec un large éventail de ministères au niveau central et avec les autorités des États pour mener à bien l'analyse et les recherches qui ont abouti à la rédaction du présent rapport. Je salue la qualité du travail qu'elle a accompli.

Je remercie le Comité de l'investissement d'avoir entrepris cet examen des politiques de l'investissement de l'Inde et d'avoir donné au modèle de développement économique indien une visibilité mondiale.

Anand Sharma





Extrait de :
OECD Investment Policy Reviews: India 2009

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/9789264076969-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

Sharma, Anand (2011), « Préface », dans OCDE, *OECD Investment Policy Reviews: India 2009*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264076990-1-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.